



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Droit des affaires

de l'Université de la Réunion

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : La Réunion

Etablissement déposant : Université de la Réunion

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Droit des affaires

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA150008516

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de la Réunion, Saint-Denis ; Agadir au Maroc

- Délocalisation(s) :

La mention *Droit des affaires* est enseignée à Agadir au Maroc après un appel d'offres de la CCI du Maroc

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Présentation de la mention

La mention propose d'acquérir une connaissance spécialisée en droit des affaires et d'être capable d'apprécier toutes les dimensions fiscales, comptables, sociétaires, contractuelles, concurrentielles ou pénales d'un dossier juridique.

D'un point de vue professionnel, la mention a pour objectif de former des juristes d'affaires généralistes. D'un point de vue scientifique, elle vise à former des juristes dotés de sérieuses connaissances juridiques, d'une réelle aptitude au raisonnement et à la recherche juridiques et ouverts sur le monde de la recherche.

Le master *Droit des affaires* comporte quatre semestres assortis, chacun, de 30 ECTS.

Les unités d'enseignement (UE) communes visent à acquérir des compétences dans des domaines généraux du droit des affaires : droit et rédaction de contrat, pratique du droit du travail, droit de la concurrence, droit fiscal. Certaines de ces matières sont d'ailleurs mutualisées avec le M2 *Droit du patrimoine-notarial*.

Les UE optionnelles sont réservées à chaque option. En droit de l'entreprise, des matières de droit du marché sont enseignées : droit des marques, droit de la consommation... En droit du commerce international, des matières telles que le droit des transports, la vente internationale de marchandises, le droit fiscal international sont enseignées.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Droit des affaires* de l'Université de la Réunion est une formation classique et efficace.

La maquette est cohérente et assez complète. Les étudiants ont l'opportunité de se familiariser avec toutes les matières permettant d'acquérir un socle solide en droit des affaires. En outre, le master *Droit des affaires* permet aux étudiants de passer la certification TOIC et C2i Métiers du droit. Au niveau M2, ils disposent d'un cours de « technique relationnelle » qui leur permet de préparer efficacement lettres de motivation, entretiens d'embauche, et d'améliorer ainsi leur « employabilité ».

En ce qui concerne la maquette toujours, on notera que de nombreux cours sont mutualisés, surtout dans le M1 (aux alentours de 80 %). Bien que cela soit effectivement nécessaire pour des questions de coût, certaines mutualisations attirent l'attention comme celle du cours de « libre circulation des marchandises » enseigné en *Droit public : territoires, risques et action publique* et *Droit des affaires*. Les mentions étant vraiment différentes, on peut douter que l'angle d'approche de la matière puisse être identique pour des publicistes et des affairistes.

L'insertion professionnelle est au cœur des préoccupations de l'équipe. Les compétences préprofessionnelles sont ainsi mises en avant dans la mention notamment par les nombreux entretiens avec des professionnels (30 heures), mais aussi par le stage effectué par les étudiants (deux mois au minimum en M2). En outre, les étudiants sont invités à participer à une opération originale nommée « impôt sur le revenu » où ils aident les contribuables à remplir leurs déclarations, sous le contrôle d'agents de la DGFIP.

L'équipe est dynamique, composée pour une grande partie de professionnels. Elle fait preuve d'initiative et veille à ce que le diplôme permette une véritable insertion professionnelle des étudiants. Les événements organisés ainsi que la participation des étudiants à certaines manifestations (comme celle de l'impôt sur le revenu) en attestent.

En conclusion, la mention *Droit des affaires* de l'Université de la Réunion est globalement très satisfaisante, seul le taux de mutualisation des cours avec d'autres mentions mérite d'être surveillé pour s'assurer que les étudiants puissent effectivement appréhender la matière sous l'angle de la mention *Droit des affaires*.

- Points forts :

- Equipe pédagogique efficace (réactive et soucieuse de l'insertion des étudiants).
- Taux d'insertion professionnelle des étudiants.
- Nombreuses initiatives destinées à l'insertion professionnelle des étudiants.

- Point faible :

- Mutualisation excessive.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait veiller à ce que les mutualisations ne soient pas un handicap et que les étudiants puissent appréhender les enseignements mutualisés sous l'angle de la mention.



Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS RELATIVES AU RAPPORT D'ÉVALUATION AERES
MASTER MENTION DROIT DES AFFAIRES**

L'Université de La Réunion n'entend formuler aucune observation sur ce rapport.

La Président*

Pr Mohamed ROCHDI